



CAUE & CONCERTATION

... pour une vraie participation !

7, 8, 9 SEPTEMBRE 2011 - Pont-du-Gard

UR CAUE
Languedoc
Roussillon

Université d'Été

2011

Université d'Été 2011

CAUE & CONCERTATION

... pour une vraie participation !

Les CAUE à l'interface des élus et des habitants, comme un pont jeté entre deux rives...

Les habitants s'intéressent à leur cadre de vie, quoi de plus légitime ? Si la concertation s'impose aujourd'hui aux collectivités territoriales, elle est encore trop souvent ressentie, par nombre d'élus et de maîtres d'ouvrage, comme une contrainte et une étape difficiles à vivre ! Pourtant, bien gérer la cité dans la durée ne peut se faire qu'avec les citoyens. Ne pas les associer, c'est les maintenir dans leurs revendications individuelles. Les associer, c'est au contraire faire évoluer cet individualisme vers la reconnaissance de l'intérêt général. La concertation ne s'improvise pas et ne peut être réduite à des procédures normatives. Elle nécessite, de part et d'autre, un apprentissage.

Du côté des élus, savoir expliquer, partager la connaissance, donner la parole aux habitants, prendre en compte leurs aspirations comme leurs critiques, partager avec eux la réflexion pour mieux préparer la commande qui débouchera sur le projet.

Pour autant, les habitants doivent être des acteurs responsables, instruits de l'histoire et de la culture locales, mais aussi des enjeux sociétaux et environnementaux, mais encore de qualité architecturale, urbaine et paysagère.

En conseillant les élus, en sensibilisant les habitants et en développant leur culture architecturale et urbaine, les CAUE leur permettent de jouer leur rôle avec pertinence et efficacité.

En responsabilisant chacun dans l'élaboration d'un cadre de vie collectif et partagé et en facilitant le dialogue entre élus et habitants, les CAUE contribuent à l'exercice de la démocratie locale pour la construction d'un environnement de qualité.

L'Université d'été des CAUE 2011 se veut un moment d'échanges sur les pratiques de la concertation et de réflexion commune pour enrichir les savoir-faire. Cette publication est un premier témoignage de l'engagement des CAUE dans cette voie.

Michel Cornuet

Président de l'Union Régionale des CAUE en Languedoc-Roussillon

CAUE & CONCERTATION...	page 3
<i>Intégration d'une ligne d'éoliennes dans un paysage</i> CAUE des Pyrénées-Orientales	page 10
<i>Ateliers pédagogiques dans la vallée du Salagou</i> CAUE de l'Hérault	page 12
<i>Accompagnement artistique d'un PLU à Sauzé-Vaussais</i> CAUE des Deux-Sèvres	page 14
<i>Un schéma de cohérence, d'aménagement, d'équipement et de services pour les intercommunalités</i> CAUE du Lot	page 16
<i>Un guide pour le paysage de terrasses de Banyuls</i> CAUE des Pyrénées-Orientales	page 18
<i>Une zone d'activité agricole dans le Lauragais</i> CAUE de l'Aude	page 20
<i>Un projet urbain à Bordes</i> CAUE des Pyrénées-Atlantiques	page 22
<i>Le réaménagement du front de mer de Fécamp</i> CAUE de Seine-Maritime	page 24
<i>Une Eco Cité à Loison-sous-Lens</i> CAUE du Pas-de-Calais	page 26
<i>Un projet de centre-ville à la Ravoire</i> CAUE de la Savoie	page 28
<i>Des jardins partagés à Villeneuve-lez-Avignon</i> CAUE du Gard	page 30
<i>Un chantier participatif à Beaumont</i> CAUE du Puy-de-Dôme	page 32
<i>Rénovation urbaine au Port</i> CAUE de l'Île de la Réunion	page 34
<i>A Seynod, une cité au milieu des arbres</i> CAUE de Haute-Savoie	page 36
<i>Rénovation solidaire du lotissement de Clairlieu</i> CAUE de Meurthe-et-Moselle	page 38
<i>Un écoquartier à la Barre</i> CAUE du Jura	page 40
<i>Habitat groupé en autopromotion</i> CAUE du Gard	page 42
<i>La manufacture des paysages</i> CAUE de l'Hérault	page 44
<i>Partage des savoirs entre université, élus et acteurs</i> Université de Nîmes	page 46
<i>L'Atelier d'urbanisme de Perpignan</i> CAUE de l'Hérault	page 48
<i>L'Université du Citoyen Languedoc-Roussillon</i> CAUE de l'Hérault	page 50
<i>Grand Site des gorges du Gardon</i> Syndicat mixte des gorges du Gardon	page 52
<i>Démarche participative pour un territoire rural</i> CAUE du Gard	page 54
<i>Interventions artistiques avec l'association De L'aire</i> CAUE du Gard	page 56
<i>Les Pressés de la Cité, des architectes de la concertation</i> CAUE du Gard	page 58
<i>Quelques outils de la concertation</i> CAUE de l'Hérault	page 60
<i>Bibliographie</i> CAUE de l'Hérault	page 62

échelle territoriale

échelle communale

habitat

autres pratiques

outils

biblio

Un EcoQuartier à La Barre

La concertation comme moteur du programme de développement urbain dans un village

Face à une demande de logements, notamment pour maintenir des personnes âgées sur la commune, mais aussi pour accueillir de nouveaux ménages, l'équipe municipale d'un petit village du Jura a proposé de créer un nouveau quartier, fruit d'une réflexion approfondie sur la préservation de l'environnement et d'un processus de concertation avec les habitants.

Le contexte

L'équipe municipale de La Barre, commune de 240 habitants, a souhaité mobiliser la population dans le processus d'élaboration d'un EcoQuartier. Dès la première réunion publique, le maire affirme : «*Nous savons ce que nous ne voulons pas, mais nous ne savons pas ce que nous voulons...*». En s'appuyant sur la concertation, le maire espère rassembler les habitants, très en amont, autour d'un projet collectif et prévenir ainsi d'éventuels conflits ou rejets de leur part.

Devant la volonté affirmée de la commune de développer un projet fondé et partagé par tous, mais conscient de ses limites en termes de démarche participative et convaincu qu'une réflexion globale et une action concertée de partenaires techniques est indispensable, le CAUE du Jura a souhaité aller au-delà d'un simple accompagnement. Il s'est associé à la commune pour déposer un dossier à la Fondation de France dans le cadre de l'appel à projets «*Environnement et citoyenneté*» afin de se donner les moyens d'un accompagnement de structures aux compétences complémentaires : le CPIE* de la Bresse du Jura pour la démarche participative et l'Atelier Pasteur** pour les scolaires et les problématiques liées à l'eau.

La démarche

Elle s'affirme, dès le départ, comme expérimentale et s'inscrit dans un canevas défini par l'ensemble des partenaires regroupés au sein d'un comité de pilotage, présidé par le maire et où siègent adjoints et conseillers municipaux, représentants de la Communauté de Communes, de l'Atelier Pasteur, du CPIE de la Bresse du Jura et du CAUE.

C'est au sein de ce groupe que sont analysées et synthétisées régulièrement toutes les actions réalisées et que sont construites les suivantes. Ces réunions sont des moments d'échanges très forts où chacun fait part de ses impressions, de ses doutes, de ses attentes et partage ses connaissances.

Sept grands types d'actions ont été définies :

- un travail avec les cycles 2 et 3 du regroupement pédagogique intercommunal, construit conjointement par les animatrices et les enseignants,
- un questionnaire pour recueillir les observations des habitants sur leur vécu dans le village et la notion d'écoquartier,
- des réunions publiques pour accompagner la transformation culturelle que représente l'implantation d'un EcoQuartier dans un village, co-construire le cahier des charges et sensibiliser à l'architecture et à l'urbanisme durables,

Sur le terrain, élus, techniciens et habitants s'interrogent sur la meilleure façon de grandir... ensemble.



- des entretiens individuels avec des personnes ciblées,
- une réflexion avec un groupe de jeunes habitants, constitué pour la démarche,
- des invitations et des comptes-rendus réguliers dans les boîtes aux lettres afin que chaque demande, questionnement, doute... soit la source d'une réelle concertation et d'un dialogue,
- un site Internet ouvert par la commune, (www.labarre39.fr), sur lequel sont diffusés les invitations et l'ensemble des comptes-rendus.

Très vite, est apparue la nécessité d'aller au-delà de ce canevas et de l'adapter dans le temps, en fonction des éléments développés par la population au cours des réunions publiques.

Aujourd'hui

La commune a souhaité s'emparer seule de la rédaction du cahier des charges, pensant que le pouvoir politique se devait de prendre les orientations ultimes. Celui-ci sera réalisé à partir des fruits de la participation des habitants, puis présenté et explicité lors d'une réunion publique.

Un contexte favorable

Plusieurs éléments concourent à la qualité du processus :

- le dialogue et la confiance établis dans la commune entre les habitants ainsi que dans leurs relations avec le conseil municipal,
- un conseil municipal uni,
- la connaissance et la reconnaissance des structures d'accompagnement,
- le respect et une qualité d'écoute entre les différents acteurs,
- la réflexion entamée de longue date par le conseil municipal et la Communauté de Communes sur les thématiques du développement durable,
- la complémentarité des membres du comité de pilotage,
- la participation des enfants et des jeunes qui ont une part importante dans la réflexion du fait de leur liberté de parole, de leur vécu dans le village et de leur adhésion au «penser global, agir local».

Du côté du CAUE

Des questions se posent :

- Comment inciter les habitants à venir aux réunions publiques, la participation moyenne étant de 40 habitants ?
- Comment leur faire comprendre que, s'ils ne sont pas les futurs co-lotis, il s'agit avant tout de prendre le temps de réfléchir au devenir du village ?
- Comment faire vivre le projet ?

Quelques éléments d'analyse :

- Si effectivement, l'animateur de la démarche ne doit pas se positionner en tant que «sachant», il doit maîtriser le sujet afin de pouvoir répondre aux questions et d'animer le débat.
- Il est nécessaire de multiplier les méthodes d'animation : groupes de travail, visites de réalisations pour favoriser la compréhension et, sagissant d'un EcoQuartier, présentation

© Photo CAUE 39



Le travail avec les scolaires, qui implique également les parents, est un maillon essentiel dans le processus de concertation.

de simulations en s'attachant à ne pas apporter de solutions, mais plutôt des éléments concrets d'échanges sur la base des contributions de la population.

- Le positionnement des animateurs a son importance. Eviter de faire face au public et prendre place au sein de l'assemblée favorisent les échanges. Grâce à cette pratique, un habitant a compris l'importance de la démarche citoyenne et a fédéré un groupe formé d'élus et de citoyens. Ils ont défini ensemble les premières bases du cahier des charges qui sera proposé au conseil municipal.
- Enfin, il est important d'être à l'écoute, d'accepter de se remettre en question et de savoir faire part de ses doutes.

C'est sans doute dans le monde rural que les projets les plus innovants sont en train de naître, notamment parce que l'échelle d'un bourg permet d'associer les populations et de faire naître un dialogue constructif durable.

La question est posée du mode de reproduction d'une telle démarche dans un milieu rural qui n'a pas toujours les moyens financiers et de la définition d'une méthode ou d'une modélisation, plus que d'un contenu, pour cet accompagnement.

* Le CPIE de la Bresse du Jura, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement, encourage des comportements plus respectueux du cadre de vie à travers des actions de sensibilisation, de formation et d'éducation à l'environnement et par la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel régional.

** L'Atelier Pasteur de Dôle a pour objectifs : l'initiation à la démarche expérimentale, l'adaptation des comportements pour le respect de l'environnement et l'éducation au Développement Durable. Il anime des groupes de pilotage et de réflexion composés d'élus, parents, enseignants et intervient dans les établissements scolaires de tous niveaux.

Florence JUILLARD FERREUX

Architecte-conseiller

Directrice

CAUE du Jura